

170, BOULEVARD DU MONTPARNASSE  
75014 PARIS - FRANCE  
TÉL 325-36-74  
C. C. P. 1248-74 PARIS

D 226 BOLIVIE: L'ARMEE CONTRE L'EGLISE

Depuis la publication par la Commission oecuménique "Justice et Paix", en février 1974, d'un très long rapport sur le massacre de paysans de la Valle Alto de Cochabamba (au cours des événements du 24 au 30 janvier 1974 qui ont fait officiellement 13 morts, mais en réalité plus de 100), les milieux ecclésiastiques du pays sont l'objet d'une brutale répression, ainsi qu'en témoignent l'arrestation du P. Wasseige, secrétaire de la Commission Justice et Paix au lendemain de la proclamation gouvernementale de "l'Ordre nouveau" (cf DIAL D 204), et la fermeture des radios du bassin minier de Catavi (cf DIAL D 211).

Le rapport sur le "Masacre del Valle" était imprimé et édité en janvier 1975. En même temps qu'était saisie cette publication un mois après sa sortie, le P. Wasseige était expulsé de Bolivie, le 17 mars 1975, en compagnie d'un autre prêtre également belge, le P. Wavreille.

Mgr Jorge Manrique, archevêque de La Paz élevait alors une vigoureuse protestation, ainsi que de nombreuses personnalités, et une "campagne de 100.000 signatures" était ouverte.

C'est précisément à cette époque que le Service de Renseignements de l'Armée (2e Bureau) élabore un plan de lutte contre les milieux ecclésiastiques.

Le texte ci-dessous est le condensé des rapports et circulaires émis par le Service de renseignements de l'armée. Pour des raisons évidentes, le nom de l'informateur et rédacteur n'est pas cité.

(Note DIAL)

LIGNES DIRECTRICES DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'EGLISE  
DE BOLIVIE

1- Il ne faut pas s'en prendre à l'Eglise en tant qu'institution et encore moins aux évêques dans leur ensemble, mais uniquement au secteur le plus avancé de l'Eglise. Pour le gouvernement, la figure la plus représentative de ce groupe est Mgr Manrique (1). Les attaques à déclencher contre lui doivent être de type personnel. Il faut parvenir à l'isoler par rapport à la hiérarchie et à créer des problèmes entre lui et le clergé national.

2- Il faut surtout s'en prendre au clergé étranger directement lié au groupe des prêtres étrangers qui sont en contact avec Justice et

(1) Archevêque de La Paz (N.d.T.)

Paix, avec la campagne de signatures et avec les partis politiques de gauche, principalement l'ELN (2). Il faut pour cela faire le rapprochement entre leur action, la guérilla de Teoponte (3) et les agissements du curé Prats (4). Il faut montrer de façon insistante qu'ils sont dans le ligne de ce dernier, qu'ils prêchent la lutte armée, qu'ils sont liés au communisme international et qu'ils ont été envoyés en Bolivie dans le seul but d'amener l'Eglise au communisme.

3- Surveiller de très près certains ordres religieux tels que les dominicains, les oblats, les jésuites et contrôler leurs liens avec Radio Fides, Pio XII, Indicep; avec les activités religieuses sur les Hauts Plateaux; avec les journaliers du coton et surtout les mineurs.

4- Collaboration de la CIA. Par l'intermédiaire de Freddy Vargas (5) et d'Alfredo Arce (6), la CIA a décidé de s'occuper directement du problème. Elle s'est engagée à donner toute information nécessaire sur certains prêtres, en particulier nord-américains. En 48 heures, elle a remis entre les mains du ministre de l'Intérieur un dossier complet sur quelques prêtres (antécédents personnels, études, relations amicales, adresses, publications, contacts avec l'extérieur). M. Lamasa a apporté sa collaboration à ce travail. Des informations ont également été fournies sur d'autres prêtres et religieuses qui ne sont pas de nationalité nord-américaine.

5- La mutation du chef du Service de renseignements, le colonel Arabe, est à rattacher à cette affaire. Il n'était pas favorable à une attaque directe de l'Eglise. Le nouveau chef du Service de renseignements, le major Vacaflor, est un homme très dur, avec des tendances au sadisme; il a déjà directement participé à des séances de torture. Il est prêt à mettre strictement en pratique le plan prévu.

6- Un fichier spécial a été constitué pour les religieuses, les prêtres ainsi que quelques évêques et plusieurs ordres religieux.

7- Surveillance de certaines maisons religieuses pour localiser certains prêtres et pouvoir les suivre. Il faut également surveiller l'évêché.

8- En principe il faut éviter les perquisitions dans les maisons religieuses car cela est trop facilement sujet à publicité. Les prêtres portés sur la liste seront arrêtés dans la rue, de préférence dans des endroits déserts ou en rase campagne. Les policiers doivent se déplacer en civil et dans des taxis utilisés pour cela. Il y a aussi quelques voitures Volkswagen sans plaque d'immatriculation mais équipées de la radio.

9- Il faut mettre la hiérarchie ecclésiastique devant le fait accompli. Les religieux arrêtés discrètement ne doivent pas être transférés dans les locaux du ministère ou du DOP. Les policiers doivent entrer en con-

(2) Armée de libération nationale, l'un des groupes de guérilla les plus connus (N.d.T.)

(3) Groupe de guérilla ayant opéré de juin à octobre 1970 et connu surtout à cause des "carnets de route" du jeune chrétien Nestor Paz Zamora (N.d.T.)

(4) Prêtre bolivien qui a servi de médiateur dans une affaire de séquestration politique; aumônier d'étudiants (N.d.T.)

(5) Sous-secrétaire du ministère de l'Intérieur (N.d.T.)

(6) Ancien ministre de l'Intérieur (N.d.T.)

tact radio avec le Service de renseignements. Pendant que le ministère de l'Intérieur prépare les mesures appropriées, le mieux est d'emmener les prisonniers en voiture dans des écarts hors de la ville. Les évêques ne seront mis au courant qu'après expulsion faite.

10- Les arrestations doivent se faire de préférence à la campagne, dans des rues désertes ou en pleine nuit. Dès qu'un prêtre est arrêté, les agents du ministère doivent prendre soin de glisser dans son portefeuille, et si possible dans sa chambre, des tracts subversifs et une arme (de préférence revolver de gros calibre); ils tiendront prêt son curriculum vitae pour pouvoir le discréditer auprès de son évêque et devant l'opinion publique.

11- Il faut utiliser certains moyens de communication (en particulier "El Diario") pour faire paraître des lettres de lecteurs qui discréditent Mgr Manrique et les prêtres ou religieuses représentatifs de la tendance avancée de l'Eglise. Il faut accentuer les pressions sur "Presencia" (7) pour qu'il ne donne à la limite que des informations très partielles sur les faits. Il faut exiger que toute communication dans le journal soit signée afin de pouvoir vérifier son origine et ses auteurs.

12- Entretenir des relations amicales avec certains évêques, membres de l'Eglise, et certains prêtres boliviens de façon à ce que l'opinion publique ne soit pas amenée à croire qu'il s'agit d'une persécution systématique de l'Eglise, mais seulement de quelques-uns de ses membres. Il faut insister sur le caractère authentique d'une Eglise nationale.

13- Il a été promis aux policiers qui travaillent le mieux à la mise en oeuvre de ce plan de les récompenser avec les affaires confisquées au cours des perquisitions dans les maisons de certains religieux.

14- Actuellement est déjà prête une liste de dix prêtres à arrêter.

15- Il existe, au ministère de l'Intérieur, une lettre d'accusation contre Justice et Paix signée par dix prêtres et religieuses de nationalité bolivienne.

(7) Journal catholique de La Paz (N.d.T.)

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 140F - Etranger 150F  
(avion: tarif spécial)

Directeur de la publication: Charles ANTOINE  
Imprimerie: DIAL, 170 bd du Montparnasse, 75014 Paris  
Commission paritaire de presse n° 56249